



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 25 JANVIER 2018**

JCT/IC/NL – N° VILLE\_2018DL005

**Date de convocation** : 19 janvier 2018

**Affichage du compte-rendu** : 1 février 2018

**Nombre de conseillers en exercice** : 33

**OBJET** : PERSONNEL MUNICIPAL - Mise à jour du tableau des emplois

L'an deux mille dix huit, le vingt cinq janvier à 19:30 heures le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TALBOT.

Présents : Jean-Claude TALBOT, Thierry BUTIN, Danièle POTIRON, Claude COLIN, Michel MALTRAIT, Florent RIVOIRE, Eddie BREVALLE, Souade KACI, Muriel PEILLON, Thierry HAON, Véronique GIROMAGNY, Alain VIOLLET, Eliane LEON, Gérard POTIRON, Alain LEGRAS, Cécile TOURNIER, Laurence MOULIN, Eric MAILLET, Joël CAS, Annie BERTON, Lilian MORINON, Maurice DUMONTET, Thierry MOLLARET, Guy PENDARIES, Sylviane STRETTI, Joëlle NATALINI

Excusés / pouvoirs : Martine BONNAUD (donne pouvoir à Eliane LEON), Dominique BABE (donne pouvoir à Laurence MOULIN), Chantal RUBIO (donne pouvoir à Thierry BUTIN), Christiane PUTHOD (donne pouvoir à Thierry HAON), Yves MONTANGERAND (donne pouvoir à Eddie BREVALLE), Philippe COLSON (donne pouvoir à Danièle POTIRON)

Excusés / absents : Céline BARIOZ

Secrétaire de séance : Michel MALTRAIT

Rapporteur : Danièle POTIRON

Le tableau des emplois recense l'ensemble des postes indispensables au bon fonctionnement du service public. Des mises à jour doivent être opérées au fur et à mesure des recrutements, mutations, avancements de grade et promotions suite à réussite de concours ou d'examens afin de respecter le principe de sincérité budgétaire.

Suite au départ en mutation d'un agent positionné sur le grade d'attaché territorial, et afin de procéder à l'intégration d'un nouveau personnel dans les meilleurs délais, il convient de modifier le tableau des effectifs.

**En conséquence, après avoir délibéré le conseil municipal :**

- **SUPPRIME** un poste d'attaché territorial, à temps complet (échelle indiciaire brute 434-810) ;
- **CREE** un poste de rédacteur territorial à temps complet (échelle indiciaire brut 366-591) ;
- **IMPUTE** la dépense relative à la rémunération au chapitre 012 fonction 90 compte 64131 du budget.

**Adopté à l'unanimité**

Fait à CORBAS, les jour, mois, et  
an que dessus,  
au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme,

Le Maire,  
Jean-Claude TALBOT.